

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
RÉGION DE L'EXTREME NORD
DEPARTEMENT DU DIAMARE
COMMUNE DE PETTE
COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE
LA COMMUNE DE PETTE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
FARTH NORTH REGION
DIAMARE DIVISION
PETTE COUNCIL
INTERNAL TENDERS BOARD OF PETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C-PETTE/CIPM/2022 DU 28/01/2022
POUR L'EQUIPEMENT EN 462 TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE
PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB EXERCICE 2022

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, Le MAIRE DE LA COMMUNE DE PETTE, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte du MINEDUB, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement en tables-bancs de certaines écoles primaires de la Commune de PETTE, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- la Fourniture et l'installation des tables-bancs de trois places

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2022, Imputation, Autorisation de Dépense et coût prévisionnel TTC ci-dessous.

Désignation	Nombre Tables-bancs	Imputation	Autorisation de Dépenses	Montant prévisionnel
-------------	------------------------	------------	--------------------------	-------------------------

- Douhbel (60) :	- 60	56 15 102 01 641364 2811	IX01007	13 860 000
- Alagarno (60) :	- 60			
- Malâm (60) :	- 60			
- Djaoude (60) :	- 60			
- Bagarisse (30) :	- 60			
- Maya (30) :	- 60			
- Louba-Louba (60) :	- 60			
- Djaigue (60) :	- 60			
- Pette centre (42) :	- 42			
TOTAL	462			

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de PETTE ;

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu 0 de la Commune de PETTE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de PETTE, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de du secrétariat particulier du maire, au plus tard le 21/02/2022 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°002/AONO/C-PETTE/CIPM/2022 DU 28/01/2022

**POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE
PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB EXERCICE 2022

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie

d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO d'un montant de **deux cent soixante-dix-sept mille deux cent (277 200)** francs CFA francs CFA valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le 21/02/2022 à **11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de PETTE, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20)** jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03)** mois calendaires par lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres:

13.1- Critères éliminatoires

- Absence d'une caution de soumission;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.2- Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (**oui** ou **non**) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions)..... oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans Les travaux Similaires) oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2019 et celui prévisionnel 2022oui/non ;
- Le rapport de visite du siteoui/non,

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins **8 oui** sur **11** entraîne l'élimination du soumissionnaire.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de PETTE, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de Pétte, dès publication du présent avis.

PETTE, le 25 JAN. 2022

Le MAIRE,
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- DD/DDEVEL/DIA
- PREFET /DIAMARE (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMINMAP/DIA
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour large diffusion)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES



Bea La Homadieu
Maire de la Commune
de Pette